

## Dépôt d'un rapport de diagnostic amiante sur la plateforme de Gestion des diagnostics amiante

### Informations relatives à votre demande

Date et heure de dépôt : 15.07.2024 17:04  
Notre référence : 7283GN-MG82C3

### Base légale

Numéro CAMAC 234820  
Utilisateur CAMAC ARCADIE  
E-mail du mandataire (ingénieur / architecte) info@arcadie.archi  
Etendue du diagnostic Entier du bâtiment (cas A et B)\*  
Le diagnostiqueur est sur la liste du FaCH Oui  
Le cahier des charges ASCA est respecté Oui  
Le propriétaire est d'accord de publier le rapport sur Internet Non  
J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales liées à la problématique amiante et je m'engage à les faire respecter et à en informer qui de droit. Oui

### Bâtiment

Bâtiment concerné par l'expertise amiante  
Numéro ECA : 2208  
Description du bâtiment : Habitation  
Numéro Commune cantonal : 246  
Numéro EGID : 812300  
Rue : Prom. du Mont-Blanc  
Numéro de rue : 12  
NPA, localité : 1260 Nyon  
Coordonnées X : 2507308  
Coordonnées Y : 1136756

Propriétaire du bâtiment  
Nom, prénom : ANDRÉ, FRANÇOIS  
Rue : Chemin du Boiron 4  
NPA, localité : 1263 Crassier  
Téléphone : 079 852 10 86

Mandataire (ingénieur /  
architecte)

Raison sociale : ARCADIE SA  
Nom, prénom : ROBERT, FLORIANE  
Rue : Place Chauderon 18  
NPA, localité : 1003 Lausanne  
Téléphone : +41 21 622 08 61  
E-mail : info@arcadie.archi

## Amiante

Diagnostiqueur

Raison sociale : MARINA ORY AMIANTE CONSEILS SARL  
Prénom : MARINA  
Nom : ORY  
Rue : RUE BEAU-SITE  
Numéro de rue : 1C  
NPA, localité : 1203 Genève  
Téléphone : 079 460 54 43  
E-mail : amiantconseils@bluewin.ch

Type de publication

Liée à une demande d'autorisation

Présence d'amiante

Oui

Type de diagnostic

Avant-travaux

Assainissement

Présence d'éléments en priorité III

Assainissement calculé

Présence d'éléments en priorité III

Photo du bâtiment

DSCF2875.jpg

Rapport de diagnostic amiante

expertiseA23\_PROMENADEDUMONT-BLANC12-1260 NYON.pdf

## Récapitulatif

Je confirme l'exactitude des  
informations ci-dessus

Oui



**Bureau technique Jacques Yersin**

Expertises amiante - Membre ASCA

Bureau technique Jacques Yersin  
Tél. +41.79.352.09.61  
contact@expertise-amiante-yersin.ch  
baron74@bluewin.ch  
Avenue Alfred Cortot 5  
1260 Nyon

**Rapport de repérage des matériaux et produit  
Contenant de l'amiante**

«Diagnostic avant travaux»

**RAPPORT N°A23/VD76btjy**  
VERSION 2.0

**BÂTIMENT ECA 2208**  
**Promenade du Mont-Blanc 12**  
**1260 Nyon**





## Bureau technique Jacques Yersin

Expertises amiante - Membre ASCA

Avenue Alfred-Cortot 5  
1260 Nyon

Tél. 079 352 09 61

e-mail : contact@expertise-amiante-yersin.ch  
baron74@bluewin.ch  
www.expertise-amiante-yersin.ch

Rapport de repérage des matériaux et  
produit  
Contenant de l'amiante

« diagnostic avant travaux »

**RAPPORT N°A23/VD076btjy**  
VERSION 2.0

### DOSSIER : VD076btjy

#### Identification du bâtiment

Adresse :

Promenade du Mont-Blanc 12  
1260 Nyon

Propriétaires :

**M. François André**

#### Donneur d'ordre

Nom : **Romanens Management S.A.**

Adresse : **Chemin du poste 20  
Cp15  
1279 Chavannes-de-Bogis**

N° de la parcelle : **1563**

Rapport :  Final  partiel

Date d'émission : le **20.06.2024**

#### Etendue de la mission de diagnostic :

Diagnostic amiante avant démolition du bâtiment ECA 2208

Mise à jour ou complément d'un diagnostic précédent :  Non  Oui

Si oui, préciser les références du rapport initial :

Diagnostiqueur amiante :

Nom : **Yersin**

Prénom : **Jacques**

Fonction : **Expert amiante**

Visa :

Raison sociale du diagnostiqueur FACH :

**MARINA ORY  
AMIANTE CONSEILS SARL**

1C, RUE BEAU-SITE  
CH-1203 GENEVE  
+41(0)79 460 54 43  
amianteconseils@bluewin.ch

**AMIANTE CONSEILS sarl**

1C, Rue Beau-Site  
1203 Genève  
tél. +41 (0) 22 340 56 42

Laboratoire d'analyse :

Nom :

**Toxias**

Adresse :

**Rue du Pré-de-la-Fontaine 19 – 1242 Satigny**

Sommaire :

I-	Identification du rapport	4
II-	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	5
III-	Conclusions du rapport	8
IV-	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants	10
V-	Réserves	10
VI-	Synthèse	11
VII-	Stratégie de prélèvement et interprétation des résultats	13
VIII-	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	15
IX-	Fiche d'identification	21
X-	Rapport du laboratoire	23
XI-	Plans et croquis	24
XII-	Photos	29
XIII-	Certificat diagnostiqueur amiante	33



## I- Identification du rapport.

Titre du rapport : Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

N° d'identification du rapport : **A23VD076btjy version 2.0**

Type de diagnostic : **Diagnostic avant travaux**

Expert en repérage  
ayant réalisé la

mission :

Fonction :

**M. Jacques Yersin**

**Expert Amiante**

Emission du rapport  
autorisée par :

**MARINA ORY**

**AMIANTE CONSEILS SARL**

1C, RUE BEAU-SITE

CH-1203 GENEVE

**+41(0)79 460 54 43**

amianteconseils@bluewin.ch

Laboratoire d'analyses :

**Toxias**

Date d'émission du rapport :

**20.06.2024**

Donneur d'ordre :

**Romanens Management S.A**

**Chemin du Poste 20**

**Cp15**

**1279 Chavannes-de-Bogis**

Bâtiment objet du repérage :

**N° ECA 2208**

Adresse :

**Promenade du Mont-Blanc 12**

**1260 Nyon**

Propriétaires :

**M. François André**

Etendue de la mission de repérage :

**« Diagnostic avant travaux » Diagnostic permettant au donneur d'ordre d'informer de manière exhaustive les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment, des risques liés à la présence des polluants de la construction. Il lui permet également de déterminer s'il doit faire appel à une entreprise spécialisée pour assainir certaines parties de son bâtiment. Le diagnostic porte sur tous les matériaux et installations fixes susceptibles d'être pollués, en procédant à des sondages destructifs si nécessaire.**

Ce rapport a été établi conformément au « Cahier des charges du diagnostic amiante », de l'association suisse des consultants amiante (ASCA), version 1.5 du 14 février 2022.

Les résultats ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles une mission nous a été confiée et aux éléments de la construction rendus accessibles lors de l'intervention de l'expert en repérage.

Ce rapport comporte **33** pages avec ses annexes. Il ne peut être reproduit que dans son intégralité.

## II- Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

### II.1. Contenu de la mission de diagnostic :

#### La mission comprend :

1. une inspection visuelle des composants de construction, afin d'y rechercher les différents matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante.
2. Des sondages de type non destructif, permettant d'accéder visuellement aux produits et installations recherchés.
3. un classement des matériaux et produits repérés selon leurs caractéristiques, en vue de réaliser un échantillonnage.
4. des prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les connaissances de l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits contenant de l'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.
5. L'identification de l'état de conservation ou de dégradation des matériaux et produits contenant de l'amiante et l'éventuel risque lié à la présence d'amiante pour les occupants.

### II.2. Date de la visite préalable et nom de l'accompagnateur :

La visite préalable s'est déroulée le **14.11.2023**

En présence de : **M. Romanens**

### II.3. Date de la mission de repérage :

Les visites de repérage des matériaux et installations contenant de l'amiante se sont déroulées

Le : **20.11.2023**

### II.4. Liste des locaux visités :

Les locaux visités sont indiqués dans les colonnes « A » et « B » des fiches de visite dans le chapitre VIII.

BATIMENT	ETAGE	LOCAL	SOL	MURS	PLAFOND	INSTALLATIONS FIXES
PROMENADE DU MONT- BLANC 12 1260 NYON	SOUS-SOL	GARAGES	OUI	OUI	OUI	OUI
		DEGAGEMENT	OUI	OUI	OUI	OUI
		CHAUFFERIE	OUI	OUI	OUI	OUI
		BUANDERIE	OUI	OUI	OUI	OUI
		CAVE	OUI	OUI	OUI	OUI
		ABRI PC	OUI	OUI	OUI	OUI
		ESCALIER	OUI	OUI	OUI	OUI

BATIMENT	ETAGE	LOCAL	SOL	MURS	PLAFOND	INSTALLATIONS FIXES
PROMENADE DU MONT- BLANC 12 1260 NYON	REZ-DE- CHAUSSEE	ESCALIER	OUI	OUI	OUI	OUI
		HALLE D'ENTREE PRINCIPAL	OUI	OUI	OUI	OUI
		HALL	OUI	OUI	OUI	OUI
		CUISINE	OUI	OUI	OUI	OUI
		SEJOUR	OUI	OUI	OUI	OUI
		BALCON	OUI	OUI	OUI	OUI
		SALLE DE BAIN	OUI	OUI	OUI	OUI
		CHAMBRES	OUI	OUI	OUI	OUI
		ESCALIER	OUI	OUI	OUI	OUI
PROMENADE DU MONT- BLANC 12 1260 NYON	1 <sup>ER</sup> ETAGE	ESCALIER	OUI	OUI	OUI	OUI
		PALIER	OUI	OUI	OUI	OUI
		HALL	OUI	OUI	OUI	OUI
		CUISINE	OUI	OUI	OUI	OUI
		SEJOUR	OUI	OUI	OUI	OUI
		BALCON	OUI	OUI	OUI	OUI
		SALLE DE BAIN	OUI	OUI	OUI	OUI
		CHAMBRES	OUI	OUI	OUI	OUI
PROMENADE DU MONT- BLANC 12 1260 NYON	COMBLES	HALL	OUI	OUI	OUI	OUI
		DOUCHE	OUI	OUI	OUI	OUI
		REDUIT	OUI	OUI	OUI	OUI
		CUISINE	OUI	OUI	OUI	OUI
		BUREAU	OUI	OUI	OUI	OUI
		CHAMBRES	OUI	OUI	OUI	OUI



BATIMENT	ETAGE	LOCAL	SOL	MURS	PLAFOND	INSTALLATIONS FIXES
PROMENADE DU MONT- BLANC 12 1260 NYON		TERRASSE EXTERIEUR	OUI	NON	NON	OUI
		FACADES	NON	OUI	NON	OUI
		FENETRES	NON	NON	NON	OUI
		TOITURE	NON	NON	NON	OUI

**II.5. Ecart identifiés par rapport au Cahier des Charges.**

Néant

**II.6. Conditions observées, au moment du prélèvement, susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses**

Pas de remarques

### III- Conclusions du rapport

- Aucun matériau ou installation susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré
- Des flocages, calorifugeages, faux-plafonds sans amiante ont été repérés
- Il a été repéré des matériaux ou des installations susceptibles de l'amiante, pour lesquelles des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut.
- Le diagnostic demandé ne demande qu'une partie du bâtiment.
- Des locaux n'ont pas été diagnostiqués, faute d'accessibilité.
- Il a été repéré des flocage (F) / des calorifugeages / des faux-plafonds (FP) / d'autres matériaux faiblement agglomérés (FA) / des sols (SOL), d'autres matériaux fortement agglomérés (NFA) contenant de l'amiante.**
- Des locaux présentent une situation potentiellement dangereuse pour les occupants, les résultats des mesures d'air l'ont révélé (indiquer les résultats).
- Une nouvelle évaluation du risque et l'urgence d'assainir des matériaux contenant de l'amiante doit être effectuée
- Les matériaux contenant de l'amiante (MCA) repérés doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité des MCA.



Indiquer les locaux pour lesquels la situation est considérée comme potentiellement dangereuse pour les occupants. Sont également indiquées les mesures urgentes qui ont été prises ou qui sont à prendre (mesure de concentration de fibres d'amiante dans l'air selon la norme VDI 3492, information au donneur d'ordre ou aux autorités, évacuation etc.) avec les dates et les délais.

Dans le cas où certains matériaux ou installations sont considérés amiantés par défaut, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

En cas d'assainissement de ces matériaux, ceux-ci devront être retirés par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut-être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le matériau pollué (MP) doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP

### **III.2 Liste des matériaux et installations contenant de l'amiante reconnus visuellement :**

Les matériaux et produits contenant de l'amiante sont signalés par un « A » dans la colonne « K » et la mention « EXP » dans la colonne « J » des fiches de visite dans le chapitre VIII.

### **III.3 Liste des matériaux et installations contenant de l'amiante suite à l'analyse :**

Les matériaux et produits contenant de l'amiante suite à une analyse sont signalés par un « A » dans la colonne « I » et la mention « LAB » dans la colonne « J » des fiches de visite dans le Chapitre VIII.

### **III.4 Liste des matériaux et installations ayant fait l'objet d'un prélèvement pour analyse :**

Les matériaux et produits ayant fait l'objet d'un prélèvement pour analyse sont signalés par la présence d'un « O » (pour oui) dans la colonne « H » des fiches de visite dans le chapitre VIII.

### **III.5 Matériaux et installations retirés :**

Le cas échéant, les matériaux contenant de l'amiante retirés avant le passage de l'expert, notamment à l'occasion d'une mise à jour sont mentionnés par la lettre « R » dans la colonne « I » des fiches de visite dans le chapitre VIII

### **III.6 Observations/remarques :**

Les observations concernant les caractéristiques particulières pouvant influencer l'interprétation des résultats du diagnostic sont indiqués dans la colonne « N ».

#### IV. Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

#### V. Réserves.

##### Listes des locaux et installations n'ayant pas pu être diagnostiquées :

- Aucun

##### **Attention :**

**Les locaux faisant l'objet d'une réserve devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante.**

**Aucun travail ne pourra être effectué dans ces locaux avant qu'ils n'aient été diagnostiqués**

## VI- Synthèse :

### Sous-sol :

#### -Garages :

-Sol ciment, murs briques ciment crépies, dalle B.A., il n'y a pas de remarques

#### -Hall-dégagement et buanderie :

-Sol carrelage, pas de plinthes (échantillon N1) pas de remarques, le tableau électrique ne fait pas l'objet de remarques

#### -Chaufferie :

-Sol ciment, murs briques ciment crépies, dalle B.A. pas de remarques

-Chaudière changée en 2000, pas de remarques

-le tableau électrique secondaire est en fibrociment et contient de l'amiante - **Filière d'évacuation B**

**Entreprise spécialisée NON REQUISE**

#### -Cave et abri :

-Sol ciment, murs briques ciment crépies ou murs BA, dalle B.A. Pas de remarques

#### -Tous les locaux du sous-sol :

-Crépis murs, pas d'amiante (échantillon composite échantillon N2)

#### -Escalier sous-sol-rez

-escalier béton – pas de remarques

### Parties communes Rez-de-chaussée -1<sup>er</sup> :

#### -Hall d'entrée rez, palier étage :

- Colle à carrelage sols (Echantillon N3) pas d'amiante, colle plinthes carrelage (Echantillon N4), dans les deux cas, aucune trace d'amiante n'a été décelée.

L'escalier est en simili pierre et ne fait pas l'objet de remarques

### Appartement rez-de-chaussée :

#### -Hall d'entrée, cuisine :

-colle à carrelage au sol (Echantillon N6) et colle plinthes carrelage (Echantillon N7), dans les deux cas, aucune trace d'amiante n'a été décelée.

#### -Cuisine :

-faïences cuisine posées sur taquets de ciment, faïences posées la même année que les faïences de la salle de bain (l'échantillon N10 est composite) et il n'y a pas d'amiante

-Le revêtement phonique évier contient de l'amiante **Filière d'évacuation E - Entreprise spécialisée NON REQUISE**

#### -salle de bain :

-Carrelage au sol (Echantillon N6), plinthes carrelage (Echantillon N9), faïences (échantillon N10 composite), dans les trois cas, aucune trace d'amiante n'a été décelée.

#### -chambres et séjour :

Parquet type pergo sur sous couche feutre, pas de remarques

#### -Balcon

-carrelage sol (Echantillon N11) pas de trace d'amiante

### Appartement 1<sup>er</sup> étage :

#### -hall d'entrée, cuisine :

-colle à carrelage au sol (Echantillon N12) et colle plinthes carrelage (Echantillon N13), dans les deux cas, aucune trace d'amiante n'a été décelée.

La cuisine a été entièrement rénovée en 2010, y compris le carrelage entremeuble et ne fait pas l'objet de remarques.

#### -Salle de bain :

-Les carrelage et faïences ont été posés en 2010 lors de la rénovation totale de la salle de bain et ne font pas l'objet de remarques

#### -chambres et séjour :

Parquet type pergo sur sous couche feutre, pas de remarques

#### -Balcon :

-carrelage sol (Echantillon N11) idem balcon rez, pas de trace d'amiante



## **Combles entièrement rénové après 2010**

A l'origine, ces combles étaient un galetas

-Escalier 1<sup>er</sup> - combles

-escalier bois – pas de remarques

-Palier, chambre, bureau :

Parquet type pergo sur sous couche feutre, murs crépis, plafonds lambris – pas de remarques

-Cuisinette :

Revêtement de sol novilon motif carrelage posé à sec après 2010, murs crépis, plafonds lambris – pas de remarques

-Douche :

-Carrelage et faïences posés après 2010 (douche créée en 2010) – Pas de remarques

-Réduit :

Sol chape ciment, murs crépis, pare vapeur et isolation laine de verre au plafond – Pas de remarques

**-Murs rez-1<sup>er</sup>-combles :**

-Crépis sans amiante (Echantillon N5 – échantillon composite)

**-Façades :**

-Briques ciment crépies (Echantillon N5 -composite), Briques apparentes – Pas de remarques

**-Murs ext. Sous-sol :**

-Murs B.A peints – pas de remarques

**-Toiture :**

Tuile TC plate, voligeage bois, isolation laine de verre, pare vapeur, lambris -Pas de remarques

**-Fenêtres :**

-Fenêtres PVC – Pas de remarques

**-Bow windows :**

-Structure métallique, châssis vitrés – pas de remarques

## VII - Stratégie de prélèvements et interprétation des résultats

1) MATERIAU	2) NOMBRE DE LOCAUX/ELEMENTS	3) NOMBRE TOTAL D'ECHANTILLONS	4) RESULTAT LABORATOIRE	5) STATUT
COLLE CARRELAGE SOL carrelage gris 25X25	DEGAGEMENT BUANDERIE SOUS-SOL	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
CREPIS MURS	TOUS LES LOCAUX DU SOUS-SOL	1 Echantillon composite	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE CARRELAGE SOL carrelages bruns 10x20	ENTREE COMMUNE REZ PALIER 1 <sup>ER</sup> ETAGE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE PLINTHES CARRELAGE noires 10x25	ENTREE COMMUNE REZ ESCALIER REZ-1 <sup>ER</sup> PALIER 1 <sup>ER</sup> ETAGE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
CREPIS MURS	TOUS LES LOCAUX DU REZ-1 <sup>ER</sup> ET COMBLES	1 Echantillon composite	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE CARRELAGE SOL carrelage brun 30x30	HALL. CUISINE REZ-DE-CHAUSSEE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE DE PLINTHES carrelage brun 10x30	HALL. CUISINE REZ-DE-CHAUSSEE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
carrelage Grès jaune et gris 10x10	SALLE DE BAIN REZ-DE-CHAUSSEE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
PLINTHES carreaux grès noirs 10x10	SALLE DE BAIN REZ-DE-CHAUSSEE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE

## VII - Stratégie de prélèvements et interprétation des résultats

1) MATERIAU	2) NOMBRE DE LOCAUX/ELEMENTS	3) NOMBRE TOTAL D'ECHANTILLONS	4) RESULTAT LABORATOIRE	5) STATUT
FAIENCES MURS vertes 10x20 et faïences cuisine Jaunes 20x20	CUISINE REZ DE CHAUSSEE	1 Echantillon composite	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE CARRELAGE SOL carrelage gris 30x30	BALCONS REZ-DE-CHAUSSEE ET 1 <sup>ER</sup> ETAGE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE CARRELAGE SOL carrelages beiges 35x35 avec cabochons	HALL CUSINE 1 <sup>ER</sup> ETAGE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
COLLE PLINTHES carrelages beiges 10x35 avec	HALL CUSINE 1 <sup>ER</sup> ETAGE	1	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE
CREPIS FACADES	TOUS	1 Echantillon composite	NON AMIANTE	AMIANTE NON DETECTE



**VIII - LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE**

Nom de l'expert: Jacques Yersin  
 Accompagnateur:  
 Date: 20.06.2024

Bât: N° ECA 2208  
 Adresse: Promenade du Jura 12  
 1260 Nyon

DOSSIER: AZAN0076shy  
  
**Bureau technique Jacques Yersin**  
 Expertises amiante - Membre ASCA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K							L	M	N						
Etage	Lieu/Local	Sondage (S) / Echantillon (ECH) N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb. D'élément, surface etc.)	Type de matériau FIC/FP/FA/SOL/NFA	fiche d'identification	Référence du plan ou croquis	Prélevé O/N	Présence d'amiante AN/R	Selon analyse ou expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH							MESURES VDI 0/N	TAUX DE FAR/m3	Observations						
										1 <sup>re</sup> ETAPE			2 <sup>de</sup> ETAPE			3 <sup>de</sup> ETAPE									
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH															
SS	DGMT BUANDERIE	ECH N1	colle a carréage	SOL		SS	O	N	LAB	TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE SURFACE DES MATERIAUX -1/0/1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	TOTAL Evaluation globale du matériau	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF	EVALUATION DU RISQUE	I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT	II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT	III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT	N					pas d'amiante échantillon N1
SS	CHAUFFE	S1	chaudière	NFA		SS	N	N	EXP																pas d'amiante après 2000
SS	CHAUFFE	S2	tableau de plaque fibrociment p.1	NFA		SS	N	N	EXP	1	0	0	1	C	FAC	C	N	N	O	N					Amiante décelée Déchets de type B
SS	DGMT	S3	tableau électrique	NFA		SS	N	N	EXP																pas d'amiante après 2000
SS	TOUS	ECH N2	Crépis murs int.	NFA		SS	O	N	LAB																pas d'amiante échantillon N2 - composite
REZ 1 <sup>ER</sup>	ENTREE PALIER	ECH N3	colle a carréage	SOL		REZ 1 <sup>ER</sup>	O	N	LAB																pas d'amiante échantillon N3

F floccage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés - R reliefs

VIII - LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert: Jacques Yersin  
 Accompagnateur: BAPT: N° ECA 2208  
 Adresse: Promenade du Jura 12 DOSSIER: A23VD0765ty  
 Date: 20.06.2024 1260 Nyon  
 Bureau technique Jacques Yersin  
 Expertises amiante - Membre ASCA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH			L	M	N						
										1° ETAPE	2° ETAPE	3° ETAPE									
										EVALUATION DU MATERIAU	RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX	RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION	DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE							
															TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE SURFACE DES MATERIAUX -11011	INFLUENCES EXTERIEURES 011	TOTAL Evaluation globale du matériau	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF	EVALUATION DU RISQUE
Etage	Lieu/Local	Sondage (S) / Echantillon (ECH) N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb. D'élément, surface etc.)	Type de matériau F/C/F/P/FA/SOL/NFA	fiche d'identification	Référence du plan ou croquis	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon analyse ou expert LAB/EXP												
REZ	ENTREE	ECH N4	plindbes carrelage	SOL		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante echantillon N4
1ER	PALIER ESCALIER					1ER															pas d'amiante echantillon N5 - composite
REZ	TOUTS	ECH N5	Crepis murs	NFA		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante echantillon N5 - composite
1ER						1ER															
COMB						COMB															
APPARTEMENT REZ																					
REZ	HALL	ECH N6	colle à carrelage	SOL		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante echantillon N6
REZ	CUISINE																				
REZ	HALL	ECH N7	plindbes carrelage	SOL		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante echantillon N7
REZ	CUISINE																				
REZ	CUISINE	ECH N10	faïences	NFA		REZ	N	N	EXP												echantillon N10 composite

F floorage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés - R reître



VIII - LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert: Jacques Yersin  
 Accompagnateur:  
 Date: 20.06.2024

BAT: N° ECA 2208  
 Adresse: Promenade du Jura 12  
 1200 Nyon

DOSSIER: AZ3ND076bty  
 Bureau technique Jacques Yersin  
 Expertises amiante - Membre ASCA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K			L	M	N						
Etage	Lieu/Local	Sondage (S) / Echantillon (ECH) N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb. D'élément, surface etc.)	Type de matériau FIC/FPF/ASOL/NFA	fiche d'identification	Référence du plan ou croquis	Prélevé ON	Présence d'amiante A/N/R	Selon analyse ou expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH			MESURES VDI 01N	TAUX DE FAR <sub>m3</sub>	Observations						
										1 <sup>er</sup> ETAPE		2 <sup>er</sup> ETAPE		3 <sup>er</sup> ETAPE							
										EVALUATION DU MATERIAU		EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE							
										RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE		RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION									
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3		ETAT DE SURFACE DES MATERIAUX 1/0/1/1		INFLUENCES EXTERIEURES 0/1/1		TOTAL Evaluation globale du matériau					
										TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C		ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF		EVALUATION DU RISQUE							
										I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT		II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT		III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT							
REZ	CUISINE	S4	revêtement phonétique éviter p.1	NFA	2	REZ	N	N	EXP	1	0	0	1	B	FAC	B	N	N	0	N	Amiante décelée déchet de type E
REZ	BAIN	ECH N8	carrelage d'origine	SOL		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante échantillon N8
REZ	BAIN	ECH N9	plinthas	SOL		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante échantillon N9
REZ	BAIN	ECH N10	carrelage (plinthas noies)	NFA		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante échantillon N10 - composite
REZ	BALCON	ECH N11	colle à carrelage	SOL		REZ	0	N	LAB												pas d'amiante échantillon N11
1ER																					

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés - R retiré

VIII - LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert: Jacques Yersin

BAT: N° ECA 2208

DOSSIER: A23VD076bty

Accompagnateur:

Adresse: Promenade du Jura 12

Date: 20.06.2024

1260 Nyon

**Bureau technique Jacques Yersin**  
Expertises amiante - Membre ASCA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K			L	M	N							
										EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH												
Etage	Lieu/Local	Sondage (S) / Echantillon (ECH) N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb. D'élément, surface etc.)	Type de matériau FIC/FP/FA/SOL/NFA	fiche d'identification	Référence du plan ou croquis	Prélevé ON	Présence d'amiante A/N/R	Selon analyse ou expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH			MESURES VDI ON	TAUX DE FAR/m3	Observations							
										1° ETAPE	2° ETAPE	3° ETAPE										
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION	DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE										
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE SURFACE DES MATERIAUX -1/0/1/1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	TOTAL Evaluation globale du matériau	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C			ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF	EVALUATION DU RISQUE	I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT			
APPARTEMENT 1ER ETAGE																						
1ER	HALL CUISINE	ECH N12	colle à carrélage	SOL		1ER	O	N	LAB							pas d'amiante échantillon N12						
REZ	HALL CUISINE	ECH N13	plintes carrélage	SOL		REZ	O	N	LAB							pas d'amiante échantillon N13						
REZ	CUISINE	S5	carrélage entremuable	NFA		REZ	N	N	EXP							pas d'amiante cuisine refaite après 2010						
1ER	BAN	S6	carrélage	SOL		1ER	N	N	EXP							pas d'amiante, salle de bain renovée après 2010						
1ER	BAN	S7	faïences	NFA		1ER	N	N	EXP							pas d'amiante, salle de bain renovée après 2010						

F flochage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés - R retiré

**VIII - LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE**

Nom de l'expert: Jacques Yersin  
 Accompagnateur:  
 Date: 20.06.2024

BAT.:  
 Adresse: Promenade du Jura 12  
 1280 Nyon

DOSSIER: A23VD07 6s7j  
  
**Bureau technique Jacques Yersin**  
 Experts amiante - Membre ASCA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N																
Etage			Lieu/Local			Sondage (S) / Echantillon (ECH) N°			Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb. D'élément, surface etc.)																				
Type de matériau FIC/FP/FA/SOL/NFA			fiche d'identification			Référence du plan ou croquis			Prélevé O/N																				
Présence d'amiante A/N/R			Selon analyse ou expert LAB/EXP			TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3			ETAT DE SURFACE DES MATERIAUX -11011																				
INFLUENCES EXTERIEURES 011			TOTAL Evaluation globale du matériau			TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C			ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF																				
EVALUATION DU RISQUE			I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT			1° ETAPE EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE			2° ETAPE EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION			3° ETAPE DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE																	
MESURES VDI O/N						TAUX DE FAR/m <sup>3</sup>			Observations																				
COMBLES						COMB			DOUCHE			S8			carrelage			SOL			1ER			N			N		
COMB			DOUCHE			S9			faïences			NFA			1ER			N			N			EXP					
TOUS			FENETRES			S10			fenêtres			NFA			TOUS			N			N			EXP					
TOITURE			S11			Tuile TC			NFA			COMB			N			N			EXP								
voligeage bois			isolation laine de verre			pare vapeur			lambris																				

F flochage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés - R retiré



VIII - LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert: Jacques Yersin  
 Accompagnateur:  
 Date: 20.06.2024

BAT: N° ECA 2208  
 Adresse: Promenade du Jura 12  
 1260 Nyon


DOSSIER: A23VD076b4y  
  
**Bureau technique Jacques Yersin**  
 Expertises amiante - Membre ASCA

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K				L	M	N			
Etage	Lieu/Local	Sondage (S) / Echantillon (ECH) N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb. D'élément, surface etc.)	Type de matériau FIC/FP/FA/SOL/NFA	fiche d'identification	Référence du plan ou croquis	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon analyse ou expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON METHODE FACH									
TOUS	FAÇADES	ECH N°14	Crépis	NFA		TOUS	O	N	LAB	1° ETAPE		2° ETAPE		3° ETAPE					
										EVALUATION DU MATERIAU		EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE					
										RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE		RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION		MESURES A PRENDRE					
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3		EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX A B C		MESURES A PRENDRE					
										ETAT DE SURFACE DES MATERIAUX -1/0/1		ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF		MESURES A PRENDRE					
										INFLUENCES EXTERIEURES 0/1		EVALUATION DU RISQUE		MESURES A PRENDRE					
										TOTAL Evaluation globale du matériau		I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT		MESURES A PRENDRE					
										TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C		II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT		MESURES A PRENDRE					
										ACCESSIBILITE DU MCA FAC / DIF / CONF		III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT		MESURES A PRENDRE					
										EVALUATION DU RISQUE		MESURES A PRENDRE							
										I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT		MESURES A PRENDRE							
										II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT		MESURES A PRENDRE							
										III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT		MESURES A PRENDRE							
										MESURES VDI 0/N		MESURES A PRENDRE							
										TAUX DE FAR/m3		MESURES A PRENDRE							
										Observations		pas d'amiante							
										pas d'amiante		échantillon N°14							

F floccage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés - R retiré

IX – Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

**FICHE D'IDENTIFICATION 1**                      **Matériau fortement aggloméré : Plaque fibrociment**

<b>Localisation</b> Sous-sol - chaufferie	
Sondage (S) ou Référence échantillon (ECH) : <b>S2</b>	
Élément & description : <b>Plaques de fibrociment Tableau élec.</b>	
Quantité aproximative :                p. 1	
Plan/Croquis :                                Sous-sol	
Prélevé (O/N) : <b>N</b>	
Amiante : <input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE <input checked="" type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT <input checked="" type="checkbox"/> MCA PAR DEFAUT <input type="checkbox"/> MCA PAR ANALYSE	
Élimination des déchets : <input checked="" type="checkbox"/> Décharge de Type B <input type="checkbox"/> Décharge de type E	

**RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE & EMBLACEMENT DU MATERIAU CONTENANT DE L'AMIANTE**

UTILISATION	FACILEMENT ACCESSIBLE	DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	DANS UN ESPACE CONFINE
REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	A	A	B
CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	A	B	C
OCCASIONNELLE OU RARE	B	C	C

**EVALUATION DU MATERIAU**


Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré <b>Fortement aggloméré</b>	<input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> <b>1</b>
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1
	<b>Intact, non endommagé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>0</b>
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1
	<b>Aucune influence extérieure</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>0</b>
<b>1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE</b>		<b>1</b>

Risque de libération d'amiante			Degré d'urgence des mesures à prendre
	A	B	
≤ 1	III	III	<b>I. ORDONNER L'ASSAINISSEMENT</b> Lancer immédiatement des l'assainissement, prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence, effectuer éven. des mesures de qualité de l'air
2	II	II	<b>II. RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT</b> Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autre travaux, procéder à une réévaluation au plus tard avant 2 à 5 ans, effectuer éven. des mesures de qualité de l'air
3	I	I	<b>III. PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT</b> Effectuer l'assainissement avant le lancement d'autre travaux, procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification des locaux
≥ 4	I	I	<b>III. PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT</b> Effectuer l'assainissement avant le lancement d'autre travaux, procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification des locaux



IX – Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

**FICHE D'IDENTIFICATION 2**      Matériau fortement aggloméré : **revêtement phonique**

<b>Localisation</b>	Rez-chaussée – Cuisine	
Sondage (S) ou Référence échantillon (ECH) :	<b>S4</b>	
Élément & description :	<b>revêtement phonique évier</b>	
Quantité aproximative :	<b>P.1</b>	
Plan/Croquis :	REZ	
Prélevé (O/N) :	<b>N</b>	
Amiante :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	
	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
	<input checked="" type="checkbox"/> MCA PAR DEFAUT	
	<input type="checkbox"/> MCA PAR ANALYSE	
Élimination des déchets :	<input type="checkbox"/> Décharge de Type B	
	<input checked="" type="checkbox"/> Décharge de type E	

**RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE & EMPLACEMENT DU MATERIAU CONTENANT DE L'AMIANTE**

UTILISATION	FACILEMENT ACCESSIBLE	DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	DANS UN ESPACE CONFINE
REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	A	A	B
CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	A	B	C
OCCASIONNELLE OU RARE	B	C	C

**EVALUATION DU MATERIAU**

Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré <b>Fortement aggloméré</b>	<input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> <b>1</b>
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu <b>Intact, non endommagé</b> Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> <b>0</b> <input type="checkbox"/> -1
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique <b>Aucune influence extérieure</b>	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> <b>0</b>
<b>1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE</b>	:	<b>1</b>

	Risque de libération d'amiante			Degré d'urgence des mesures à prendre
	A	B	C	
≤ 1	III	III	III	<b>I. ORDONNER L'ASSAINISSEMENT</b> Lancer immédiatement des l'assainissement, prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence, effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
2	II	II	II	<b>II. RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT</b> Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autre travaux, procéder à une réévaluation au plus tard avant 2 à 5 ans, effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
3	I	I	I	<b>III. PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT</b> Effectuer l'assainissement avant le lancement d'autre travaux, procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification des locaux
≥ 4	I	I	I	

X - Rapport du laboratoire

**TOXIAS**

Rue du Pré-de-la-Fontaine 19  
1242 SATIGNY

Client: Bureau Technique Jacques Yersin

Avenue Alfred-Cortot 5  
1260 NYON

Dossier **23 1677**

Ref. Client: promenade du Mont-Blanc 12 - Nyon

Responsable de laboratoire :  
Dr Alessandro Menini

*Alessandro Menini*



Version du Rapport	1
Date de réception	22.11.2023
Date d'analyse	23.11.2023
Date d'édition du Rapport	23.11.2023
Technique d'analyse	MEB/EDX
Version du logiciel	2.9.5 (1390), 6.4.0 (1530)
Email client	baron74@bluewin.ch

L'analyse réalisée se base sur les parties appropriées des normes ISO12262-1/VDI 3866-5. La méthode a été testée et a démontrée une limite de détection < à 0,05 %. Seul si précédant du client, le laboratoire homo gène l'échantillon si celui contient plusieurs éléments portés d'éléments amiantés. Pour des échantillons multicouches, la limite de détection est élevée < à 0,2 %. Les échantillons sont gardés 3 mois après analyse. Les informations données par le client concernant les échantillons n'engagent que sa responsabilité. Les résultats et les conclusions s'appliquent à l'échantillon tel que reçu. Sans autorisation du client, Toxicologie analytiques solutions ne divulguera aucune information sur ce rapport. Aucune reproduction de ce document n'est autorisée. Quelle que soit leur valeur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'est pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Pour toutes précisions sur les analyses, vous pouvez directement contacter le laboratoire par téléphone ou par e-mail.

RAPPORT D'ANALYSE AMIANTE DANS LES MATERIAUX

R-7-8-1-9-0

N° échantillon	Ref. Client	Description	Résultat	Remarques
23 326 0051	N1	colle à carrelage sol sous-sol	Amiante non détecté	-
23 326 0052	N2	Élépis murs sous-sol	Amiante non détecté	-
23 326 0053	N3	colle à carrelage sol communs rez et 1er étage	Amiante non détecté	-
23 326 0054	N4	colle à carrelage, plinthes communs rez et 1er étage	Amiante non détecté	-
23 326 0055	N5	Crépis murs rez 1er combles	Amiante non détecté	-
23 326 0056	N6	colle à carrelage sol hall-cuisine appl. Rez	Amiante non détecté	-
23 326 0057	N7	colle à carrelage plinthes hall-cuisine appl. Rez	Amiante non détecté	-
23 326 0058	N8	colle carrelage sol bain appl. Rez	Amiante non détecté	-
23 326 0059	N9	colle carrelage plinthes noires bain appl. Rez	Amiante non détecté	-
23 326 0060	N10	colle faïence bain-cuisine appl. Rez	Amiante non détecté	-
23 326 0061	N11	Colle à carrelage balcons rez et 1er	Amiante non détecté	-
23 326 0062	N12	colle à carrelage sol hall-cuisine appl. 1er	Amiante non détecté	-
23 326 0063	N13	colle à carrelage plinthes hall-cuisine appl. 1er	Amiante non détecté	-
23 326 0064	N14	Crépis façades	Amiante non détecté	-

## XI - plans et croquis :

EMPLACEMENT DES SONDAGES CONTENANT DE L'AMIANTE :

L'emplacement de chaque sondage représenté au chapitre 6 (liste des matériaux et installation susceptibles de contenir de l'amiante) est reporté sur les plans.

Pour chaque sondage, est indiqué :

-le numéro d'identification unique :

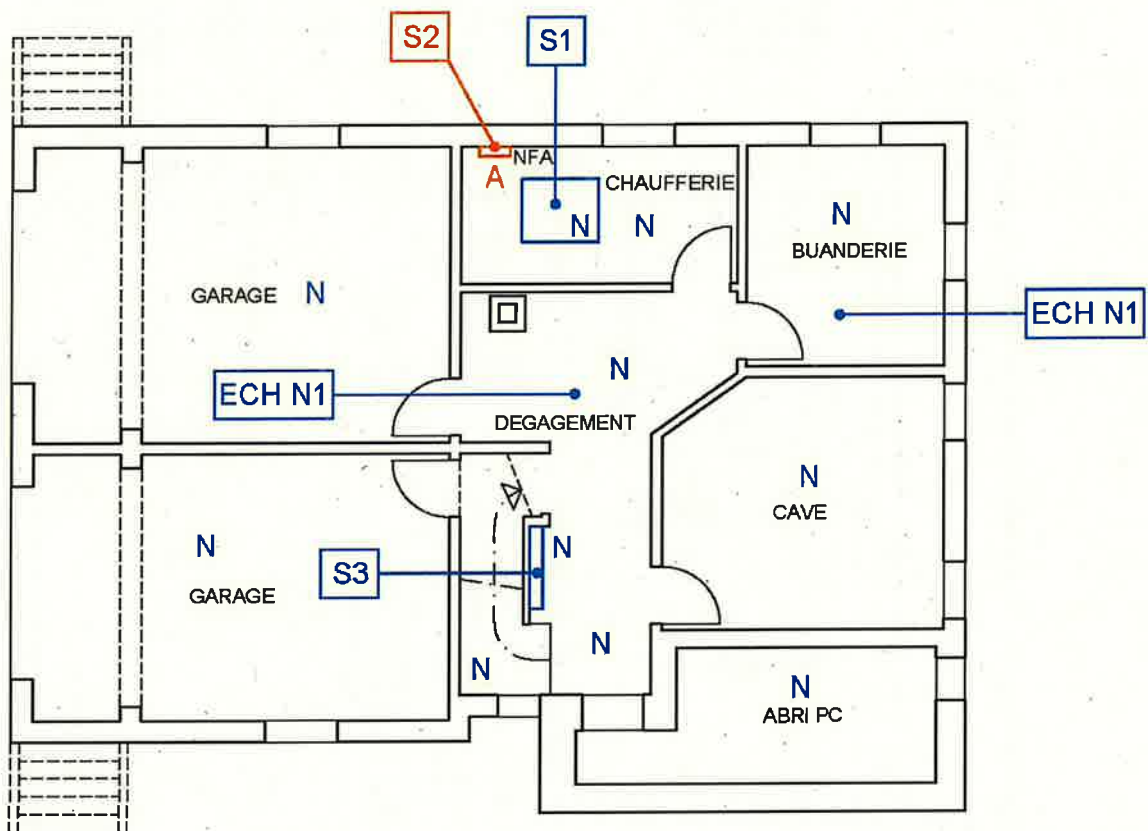
- **En rouge s'il contient de l'amiante selon analyse ou par défaut**
- **En bleu s'il n'en contient pas.**
- **En vert s'il a été retiré.**

-Les signes suivants, en fonction de la présence d'amiante et du type de matériau, sont indiqués à côté du numéro d'identification.

<b>Présence d'amiante :</b>	<b>A</b>	<b>contient de l'amiante</b>
	<b>N</b>	<b>sans amiante</b>
	<b>R</b>	<b>amiante retiré</b>
<b>Type de matériau :</b>	<b>F</b>	<b>flocage</b>
	<b>C</b>	<b>calorifugeage</b>
	<b>FP</b>	<b>faux-plafond</b>
	<b>SOL</b>	<b>revêtement de sol et/ ou sa colle</b>
	<b>FA</b>	<b>autres matériaux <u>faiblement</u> agglomérés</b>
	<b>NFA</b>	<b>autres matériaux <u>fortement</u> agglomérés</b>

**ECH N2** CREPIS MURS SOUS-SOL

**S10** FENETRES PVC



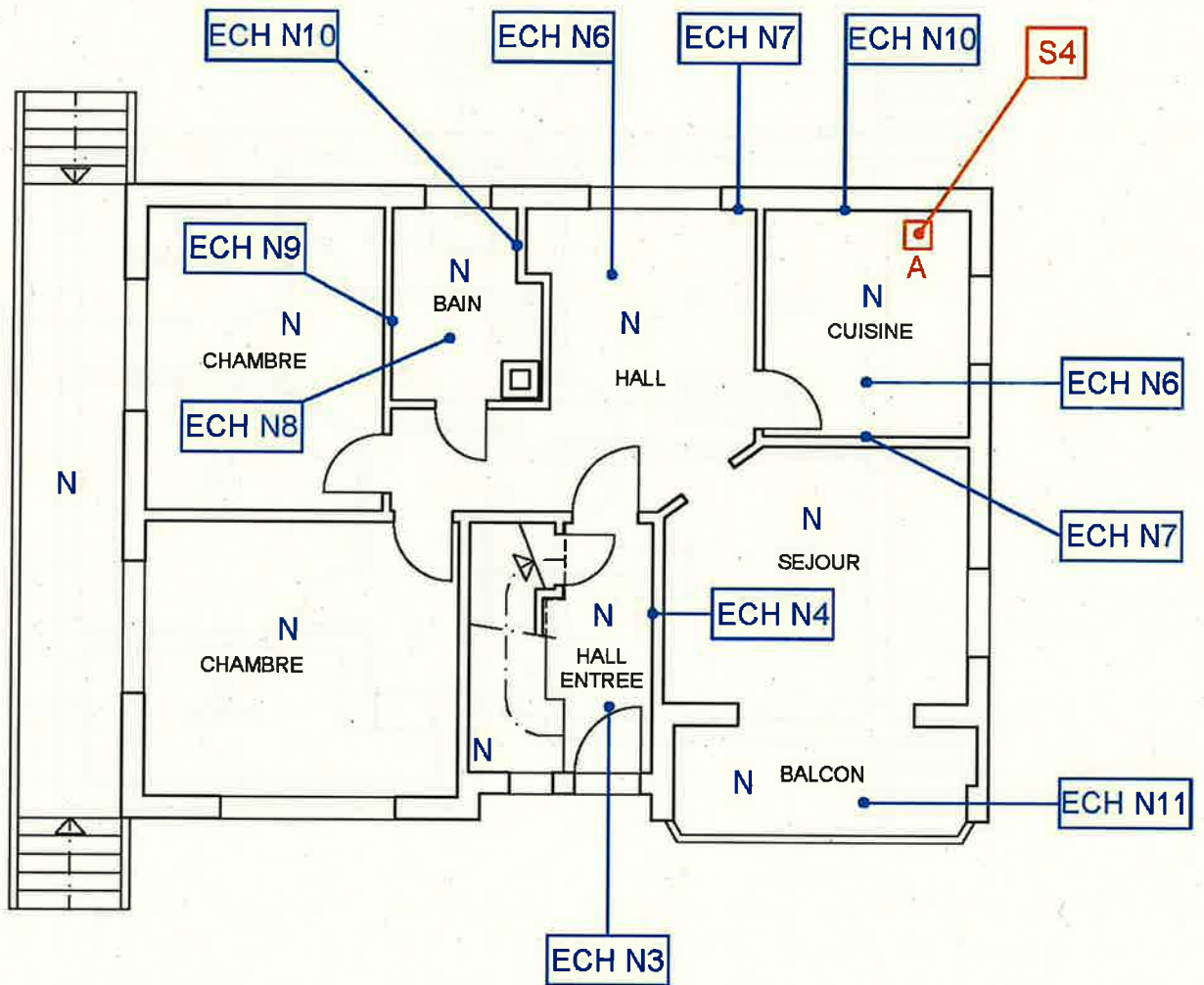
**SOUS-SOL**



**ECH N5** CREPIS MURS INT.

**S10** FENETRES PVC

**ECH N14** CREPIS FACADES



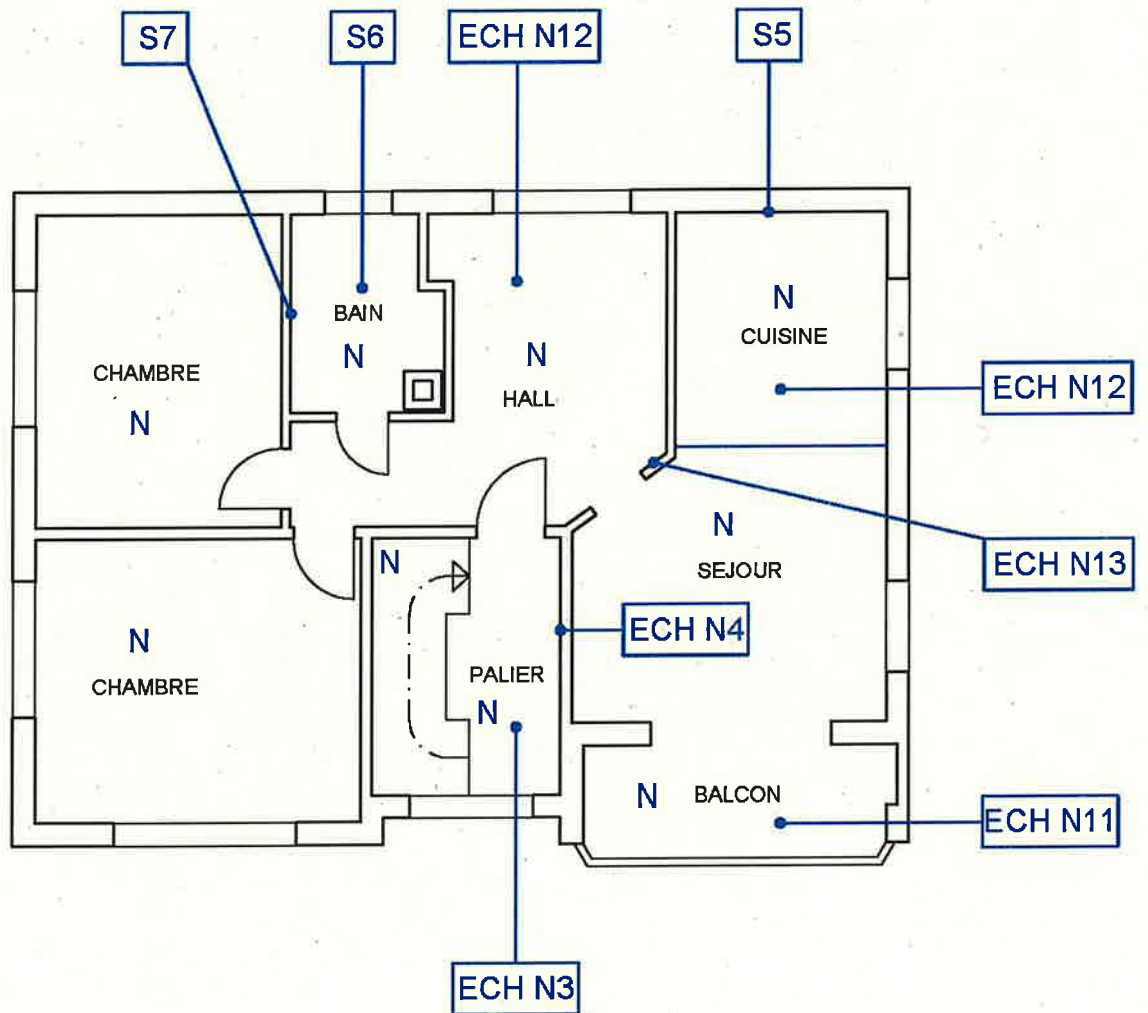
**REZ -DE-CHAUSSEE**



**ECH N5** CREPIS MURS INT.

**S10** FENETRES PVC

**ECH N14** CREPIS FACADES

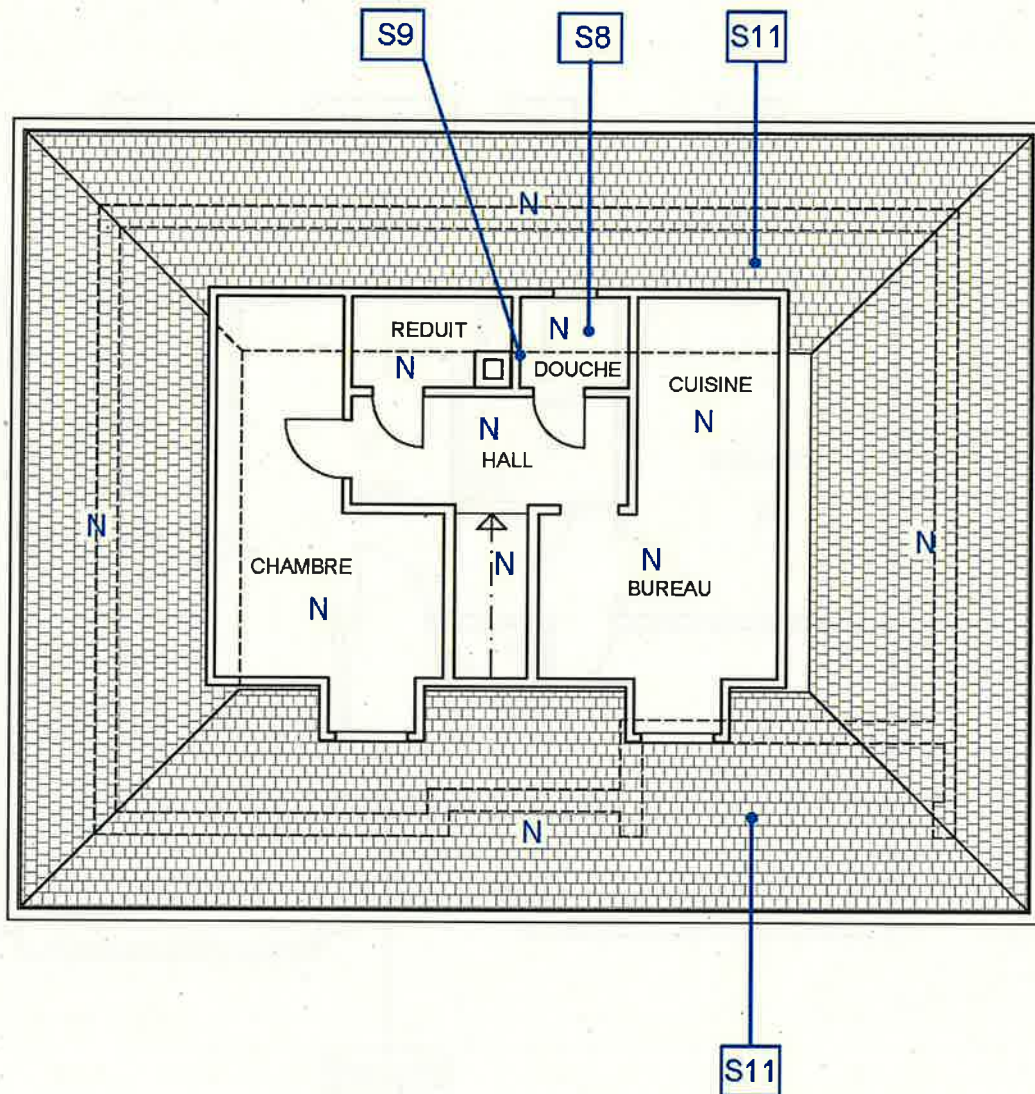


1<sup>ER</sup> ETAGE

**ECH N5** CREPIS MURS INT.

**S10** FENETRES PVC

**ECH N14** CREPIS FACADES



**COMBLES**

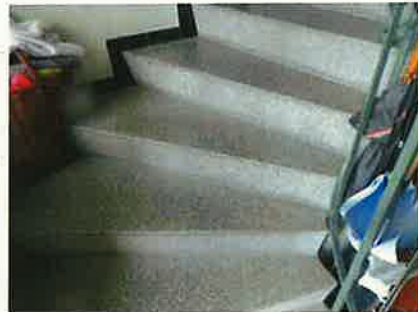
XII - photos :



Terrasse extérieure



Entrée immeuble Rez



Escalier rez-1er



Escalier sous-sol rez



Tableau électrique sous-sol



sols sous-sol



sols sous-sol



Tableau électrique chaufferie



XII - photos :



Chaudière



Garages



Cave 1



abri PC



Sol entrée – cuisine apt. Rez



Salle de bain apt. rez



Cuisine apt. rez



Balcon rez



XII - photos :



Chambres et séjour appt. rez

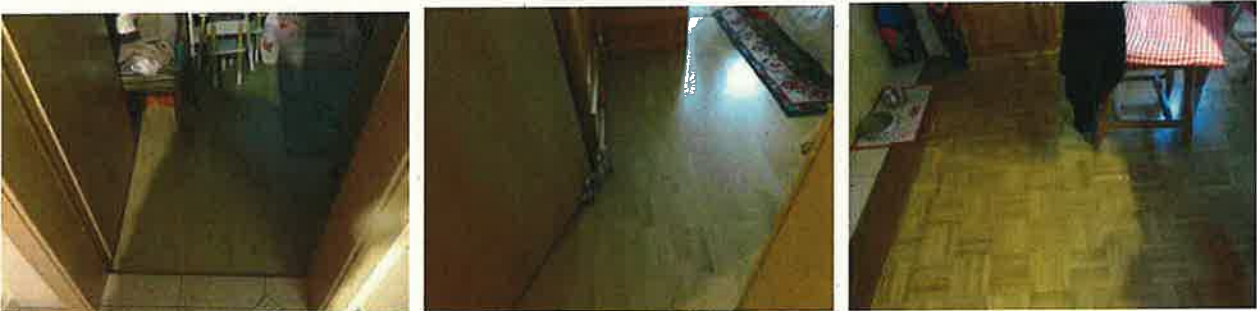


Entrée et cuisine appt. 1<sup>er</sup> étage

Cuisine appt. 1<sup>er</sup> étage



salle de bain appt. 1<sup>er</sup> étage (entièrement rénovée après 2010)



Chambres et séjour appt. 1<sup>er</sup> étage

XII - photos :



Balcon appt. 1<sup>er</sup> étage  
Idem balcon rez



Bow windows balcons rez et 1<sup>er</sup>



sol douche combles



Douche combles



Bureau et cuisinette combles



Cuisinette combles  
Sol lino posé à sec en 2010  
sur chape



disponibles combles



**XIII – Certificat diagnostiqueur amiante**



**ATTESTATION DE COMPETENCE**

AD1-SR+P / 2012-01010 / CH-YERSIN00001

Je soussigné Jean-Michel CHIAPELLO, responsable de la formation chez CEFASC - ECCAST, atteste que :

Monsieur YERSIN Jacques

né(e) le 13 juillet 1964

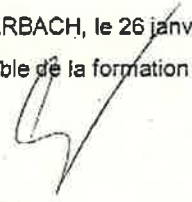
a démontré en situation de formation, sa capacité à réaliser :

- Les missions d'expertise du risque lié aux matériaux et produits contenant de l'amiante :
  - Dans le cadre de l'utilisation normale du bâtiment
  - Avant travaux

Ces capacités ont été validées par un contrôle des connaissances au cours d'une formation de 32 heures, comprenant une journée pratique (8 heures) ; qui s'est déroulée du 23 janvier au 26 janvier 2012, à CHAVANNES PRES RENENS.

Fait à LUTTERBACH, le 26 janvier 2012

Le Responsable de la formation

  
**Amiante conseils**

Attestation valable uniquement si présence du timbre sec.

FFR 0024 AD1 SR+P www.eccast.eu www.cefasc.eu  
Date de révision : 12/2009